

## Certificate of Advanced Studies HES-SO en Pédagogie Jaques-Dalcroze

### Admission / Procédure

#### Formulaire de demande d'admission

Le formulaire de demande d'admission pour le Certificat of Advanced Studies en Pédagogie Jaques-Dalcroze est à retirer auprès du secrétariat ou à télécharger sur le site internet : [www.hemge.ch](http://www.hemge.ch) ou [www.dalcroze.ch](http://www.dalcroze.ch). Le délai limite de dépôt du dossier figure sur le formulaire de demande d'admission.

#### Dossier

Le dossier d'admission devra comprendre, outre le formulaire dûment complété, daté et signé, les documents suivants sous forme dactylographiée :

- une lettre de motivation
- deux photographies format passeport
- un curriculum vitae qui mentionnera en particulier : les études, le parcours professionnel, les expériences pédagogiques ou artistiques
- les copies de diplômes, certificats, attestations, etc...

L'examen du dossier implique la remise de ce dernier complet.

#### Examen du dossier

Le jury est constitué des représentants du Conseil académique. Il examine les éléments du dossier afin d'évaluer si le profil du candidat est en adéquation avec les objectifs de la formation.

Sur décision du jury le candidat peut être appelé à se présenter à un entretien complémentaire de motivation.

Dans ce cas, une convocation écrite lui est adressée avec les indications de lieu et d'horaire.

#### Entretien complémentaire de motivation

Le candidat présente ses motivations lors d'un entretien avec le jury. Il apporte les éléments nécessaires à la bonne connaissance et compréhension de sa candidature, ainsi que du projet intégré à la formation. La durée de l'entretien est d'environ 30 minutes.

#### Résultats

Le jury délibère en toute indépendance et communique les résultats au Comité académique à l'issue de l'ensemble des épreuves. Les résultats finaux sont de deux natures :

- admis: le candidat est admis au programme de formation. Il reçoit un formulaire d'inscription qu'il doit retourner dûment complété et signé dans les délais ; il s'engage à suivre régulièrement les cours et à s'acquitter des taxes.
- non admis: le candidat n'est pas admis au programme de formation. Il est autorisé à se représenter lors d'une prochaine édition.

Informations : [www.hemge.ch](http://www.hemge.ch); [www.dalcroze.ch](http://www.dalcroze.ch)

Contacts : [info@hemge.ch](mailto:info@hemge.ch); [sylvianne.echser@dalcroze.ch](mailto:sylvianne.echser@dalcroze.ch)